



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Directeur/rice administratif et financier de l'apprentissage Académie de Toulouse

Missions :

Le CFA académique de l'Education Nationale et le réseau des GRETA-CFA ont pour objectif de participer au développement de l'offre de formations en apprentissage au sein de l'académie de manière cohérente et concertée. **Cela suppose une connaissance rigoureuse des caractéristiques propres au système de la formation professionnelle sous contrat d'apprentissage et des systèmes relationnels, institutionnels et professionnels.**

Le directeur administratif et financier est chargé :

- de construire les feuilles de route en matière d'apprentissage,
- de contribuer à la mise en œuvre de la politique de région académique en matière d'apprentissage,
- de faciliter le développement de l'apprentissage au sein du réseau des EPLE, et des GRETA
- de développer une stratégie de recrutement d'apprentis.
- d'assurer la mise en œuvre des objectifs politiques qui lui sont assignés et la recherche de l'optimisation des moyens,
- de co-construire et de mettre en œuvre, en lien avec les acteurs du SRA-FPICA, une démarche qualité, de garantir un accueil et un accompagnement des apprentis en faveur de leur réussite,
- d'évaluer les résultats par rapport aux objectifs et d'en rendre compte.

Activités principales :

Domaine de la communication et du management :

Le directeur administratif et financier de l'apprentissage encadre une équipe de 15 personnes et conseille le DRAFFPIC-directeur du GIP et en son nom est en charge de :

- Représenter et promouvoir l'apprentissage de l'Education nationale,
- Représenter le DRAFFPIC-Directeur du GIP au sein du rectorat de l'académie de Toulouse et développer les liens interservices nécessaires.
- Contribuer en lien avec les pôles du SRA-FPICA à élaborer une communication cohérente sur l'apprentissage.
- Organiser et manager les équipes du CFA académique et les agents de développement de l'apprentissage,
- Concevoir tout document, outil permettant de rendre compte, d'informer l'ensemble des partenaires,
- Encourager la démarche de management du risque, de contrôle et d'évaluation.
- Organiser une veille réglementaire, partenariale, économique...
- Consolider, en coopération avec le pôle école-entreprise, le lien avec le monde économique en lien avec le réseau des CFC, des coordonnateurs de l'apprentissage....
- Assurer le lien avec la mission nationale « apprentissage », à ce titre assurer le bon suivi de l'ensemble de l'enquête nationale et le référencement sur la plateforme apprentissage, également préparer les commissions d'analyse de l'offre.
- Assurer le développement de la fonction d'expertise au bénéfice de l'ensemble du réseau EN : mobilité, permis, aide sociale, médiation.
- Consolider en lien avec le SRA-IOLDS des partenariats pour réduire les sorties prématurées.

Domaine administratif et financier :

- Concevoir le budget du CFA académique en lien avec la direction du GIP et l'agent comptable dans le respect de la réglementation en vigueur
- Satisfaire aux obligations législatives et conventionnelles et les faire appliquer,
- Organiser et sécuriser les liens avec les OPCO,
- Participer à l'analyse budgétaire et financière du CFA en collaborant avec la structure juridique porteuse du CFA, le GIP/FCIP,
- Assurer le suivi du budget,
- Assurer, après vérification, les rémunérations des différents personnels et intervenants,
- Rendre compte à la direction du GIP/FCIP, aux membres du conseil d'administration du GIP FCIP, au contrôleur économique et financier, à différentes institutions (Conseil régional, Direccte...),

Domaine de la coordination pédagogique :

- En lien avec les corps d'inspection faciliter, accompagner, consolider les démarches pédagogiques des UFA et EPLE : mixité, publics fragiles,
- Impulser et favoriser la création d'outils à mutualiser au bénéfice du réseau.
- Contribuer à développer des projets inscrits dans la future programmation européenne,
- Organiser une présentation locale et académique de l'apprentissage dans les commissions d'accès à l'enseignement supérieur et dans les procédures de suivi post affectation en lien avec le SAIO

Profil du candidat : Développeur d'activité

- Mettre en place un plan d'action du développement de l'activité
- Connaître l'environnement public de formation initiale
- Avoir une expérience de pilotage d'équipe d'au moins 5 années
- Avoir une connaissance approfondie de la formation professionnelle
- Maîtriser les parcours de formation
- Avoir une bonne connaissance de l'académie de Toulouse
- Maîtriser les procédures d'admission et d'affectation
- Connaître le processus de conception de la carte des formations professionnelles.

Les compétences requises :

- Accompagner la mise en place de dispositifs d'alternance par apprentissage en lien avec les chefs d'établissement
- Recueillir et gérer les informations institutionnelles, conjoncturelles, économiques : formation/métier/emploi.
- Communiquer avec la multiplicité d'interlocuteurs et partenaires (institutionnels, professionnels, apprentis...)
- Avoir une aptitude certaine au développement de partenariats,
- Impulser, préparer, animer, coordonner des projets
- Conduire des expérimentations, associer et déférer les partenaires.
- Prévoir et gérer des budgets et des moyens humains
- Maîtriser les outils numériques ainsi que les technologies de l'information et de la communication dans les codes pédagogiques et organisationnels (FOAD, réseaux sociaux...)
- Avoir des connaissances en démarche qualité
- Avoir des connaissances en comptabilité publique

Conditions :

- Poste accessible pour les catégories A,
- Prise de poste rapide souhaitée
- Envoi des CV et lettre de motivation avant le 17/03/2020 à nicolas.madiot@ac-toulouse.fr